

A Propos de "la Nouvelle Territorialité" par et pour la Communication

Said LOUCIF

*Institut des Sciences de l'Information
et de la Communication - Université d'Alger*

*"Notre univers est partiellement
causal, partiellement probabiliste
et partiellement ouvert: il est
émergent".*

Karl POPPER

INTRODUCTION

Avec l'avènement des réseaux de communication et le phénomène de globalisation, plusieurs auteurs affirment que la territorialité traditionnelle est de plus en plus remise en cause, et ne permettrait plus de comprendre les nouvelles données sociales et économiques de ce nouvel espace communicationnel. En ce sens, COURLET (1996) souligne que la globalisation pousse à la suppression des frontières. Elle agit, dans un jeu de recomposition, comme "pulvérisateur" de territoires anciens et "précipiteur" de territoires nouveaux(1).

DUPUY s'est déjà investi à démontrer, en adoptant une approche fonctionnaliste et positiviste, l'importance prise par les réseaux techniques dans la construction d'une territorialité nouvelle. "Aujourd'hui, il paraît acquis que le concept de réseau est opératoire pour analyser certains types de rapports de l'homme à l'espace dans les sociétés modernes.

L'idée que la spécificité du mode d'organisation en réseau compte autant, sinon plus, que les quadrillages administratifs, que les frontières territoriales classiques (...) qui régissent la communication et la circulation de tel ou tel flux, paraît sur le point d'être admise, révolution informatique aidant"(2).

De l'idée de Frontière Territoriale

Appréhender une réflexion sur l'idée de "Territoire", pris dans son sens sociologique et symbolique, peut paraître à l'évidence comme une aventure épistémologique incertaine de par l'ambiguïté sémantique qu'elle peut engendrer, ambiguïté liée essentiellement à des notions telles que "Frontière", "Local", "Infra-national", "Supra-national" etc... . En outre, une série de discours politiques, économiques, voire culturels différents et parfois antagonistes rendent cette tâche de réflexion encore plus complexe.

Néanmoins, il se trouve aujourd'hui, comme le souligne BOURE (1996) que les Sciences Humaines et Sociales sont désormais, contraintes de définir, d'une part, les cadres cognitifs de la fragmentation et de l'éclatement des territoires nationaux et des phénomènes territoriaux, et d'autre part, sont tenues d'intégrer dans leur domaine de réflexion, les nouvelles manières de penser et d'agir des acteurs sociaux(3).

Il est admis, que la frontière est définie par les limites territoriales de l'Etat, tout comme, dans une perspective juridique, elle est une fonction majeure de cet Etat.

Il semble aujourd'hui, face aux innovations en matière de Télécommunication et des Technologies de l'Information et de la Communication (TIC), que la frontière a éclaté; "elle n'en demeure pas moins un phénomène rémanent, diffus, complexe, incertain et oblique"(4).

De toutes les manières, il n'est pas question ici de s'interroger uniquement sur les effets de déterritorialisation que produiraient les Technologies de l'Information et de la Communication, mais beaucoup plus sur la manière dont elles affectent notre représentation du territoire. En ce sens, PAILLIART note que "les flux de télécommunications, l'échange de données modifient la notion de proximité et de distance physiques. La représentation du territoire doit donc intégrer cette visualisation des échanges électroniques. Ainsi doit - elle tenir compte de la distance physique, mais aussi des divers réseaux"(5).

Volontarisme et Dialectique: Deux Approches distinctes de l'idée de Frontière Territoriale.

Sur le plan théorique les chercheurs en Communication, en Géographie et aménagement de territoire, nous présentent deux approches qui semblent s'affronter autour de la notion de frontière territoriale: l'approche "Volontariste" et l'approche "Dialectique".

L'approche "volontariste" viserait, d'une manière "volontariste", à faire entrer un nouveau découpage territoriale dans les esprits des

populations et provoquer une sorte de rupture avec le territoire traditionnel. "Cette approche, organisée autour des notions de rupture, de coupure, de discontinuité (...) a longtemps été déterminante dans les travaux de droit public, de sciences politiques, de géographie, voire d'économie"(6).

Sans occulter la notion de discontinuité territoriale, certains chercheurs préfèrent appréhender et analyser la frontière comme zone; c'est-à-dire en prenant en compte et en donnant un rôle beaucoup plus important aux pratiques sociales et culturelles et au jeu des identités dans la construction de celle-ci.

L'approche dialectique, quant à elle, essaye d'appréhender et analyser la frontière, non pas à travers les notions de rupture, de coupure ou de discontinuité, mais plutôt comme démarcation et contact. Envisagée sous cet angle BOURE (1996) définit la frontière comme suit(7):

- Un levier d'interaction et d'homogénéisation;
- Une zone de contact susceptible de favoriser des échanges multiples (personnes, marchandises, idées, messages etc...).

"Nouvelle Territorialité" et Déterminisme Technique

Jusqu'au milieu de XIX siècle l'unité de la Physique classique (basée sur la causalité et le déterminisme) et l'espace Euclidien (à deux ou trois dimensions) ont constitué un point de référence auquel, physiciens et philosophes, se reportaient pour approcher et appréhender le monde. Cette unité a été ébranlée, par la suite, par la "révolution relativiste". A fortiori, il paraît nécessaire, de dépasser la perspective déterministe

dans l'analyse des rapports de l'homme à l'espace, au profit d'une approche stratégique et une analyse systémique.

Le déterminisme technique "consiste à penser que les technologies mises en oeuvre dans une société déterminent l'organisation et le fonctionnement de celle-ci"(8).

Les études qui s'inscrivent dans la perspective déterministe, sont nombreuses dans la sociologie de la communication. Les études de McLuhan (1967) sont la meilleure illustration. Il développe l'idée selon laquelle "chaque support technique détermine une configuration sensorielle et engendre un type particulier de structures sociales"(9). La contribution de McLuhan, s'est distingué, en premier lieu, par le prolongement qu'il a pu apporté à la réflexion des ethnologues sur l'impact des médias sur la vie sociale et leur contribution à modeler la conscience sociale et les formes de la culture. En deuxième lieu, en montrant que suite à la révolution des Technologies de l'Information et de la Communication, la société issue de cette révolution a désormais perdu ses racines locales et pris une dimension planétaire(10). Dans le même ordre d'idée, le thème de l'abolition des distances et l'homogénéisation de l'espace, par le truchement des Technologies de l'Information et de la Communication, trouve aussi ses racines dans l'interprétation de la rhétorique macluhanienne sur le "Village Planétaire", et dans les idées véhiculées par "un courant de pensée normatif et déterministe pour lequel la Transparence(*) et lubiquité spatiale sont des "attributs" spontanés des Nouvelles Technologies de l'Information et de Communication"(11).

(*) "La Transparence" est l'une des notions clés du Post-Modernisme. Elle transcende toutes sortes de Frontières.

Une autre variante du paradigme techniciste, est celle du contrat naturel formulé par Michel Serres et développé par Pierre Levy, qui écrit ainsi: "plus la technique se développe et plus nos liens avec la nature deviennent inextricables, plus se brouille la différence entre le naturel et l'artificiel, entre le cosmique et le social, d'où l'idée de passer contrat avec des choses, de régulariser une union de fait"(12).

Plaidoyer Pour un dépassement du Déterminisme Technique

Pour échapper au mythe techniciste de l'abolition des différences spatiales, Bernard Miège plaide pour une approche stratégique(13). Toutefois, cette approche devrait tenir compte de l'analyse systémique, qui à son tour, prendrait en compte à la fois les territoires (dans leurs différents niveaux) et les réseaux de communication qui y trouve place et les travaillent. Ceci dit, comme le souligne MORVAN (1996) "les Technologies de l'Information et de la Communication doivent nous amener (aussi) à revoir nos conceptions du temps et de l'espace"(14).

En somme, pour mieux saisir "la Nouvelle Territorialité" induite par les Technologies de l'Information et de la Communication, il ne faut pas uniquement interroger le territoire dans les seules dimensions physique, économique ou politique, mais aussi dans sa dimension culturelle, linguistique, voire symbolique. A ce propos, LUSSAULT (1995) écrit: "dire que les Nouvelles Technologies rendent le sujet totalement ubiquiste, lui permettent de mélanger allègrement le proche et le lointain, le local et le global, l'ici et l'ailleurs, ne restera qu'un décret vide de fondement, tant que l'on n'aura pas mesuré comment l'individu ressent effectivement ses pratiques et en quoi des

Technologies Nouvelles modifient véritablement et les contenus et les registres des dialectiques Individus - Formations Socio-Spatiales (...).

En tout état de cause, sauf à envisager quelques cas extrêmes, l'espace sera un "toujours - là", ne serait ce justement que celui du "local", dans sa diversité, sa matérialité et sa rugosité, comme une des dimensions essentielles de toute expérience individuelle et de tout ordre sociétal: il ne disparaît pas, par enchantement, sous les coups de la communication numérique, comme voudraient le laisser croire certains auteurs qui ont simplement perdu leurs repères, suite aux effets des Technologies de l'Information et Communication actuelles sur les principes classiques d'organisation de méso et macro - territoires particuliers"(15).

Pour savoir si les Technologies de l'Information et de la Communication ont des effets structurants (Bourre, 1996), dans le sens d'une homogénéisation des territoires, recomposition territoriale et action sur l'identité, il serait erroné de s'interroger sur ces effets dans une perspective techniciste et déterministe (effets des potentialités techniques). Il serait plutôt opportun d'orienter les interrogations et les débats sur le vécu et les représentations sociales(16): "cela suppose, à un premier niveau, que soient résolues non seulement les questions des usages des outils, mais aussi celles concomitantes de la langue, de la culture.."(17).

Conclusion

En fait, cet article ne prétend pas apporter une réponse totalement juste aux questions et interrogations posées par le flux de la Communication immatérielle et ses effets territoriaux. Son objectif est de contribuer à ouvrir une réflexion sereine et scientifique autour des

modèles d'analyse et de description de cette "Nouvelle Territorialité" (vraie ou supposée), et des éléments de résistance territoriale ou d'assimilation entraînés par les Technologies de l'Information et de la Communication.

Il s'agit là, beaucoup plus, d'une quête infatigable, d'une sollicitation à dépasser les clivages disciplinaires, pour s'orienter vers une transdisciplinarité féconde, qui fera de la promotion de l'homme, dans son individualité et son autonomie, dans son intentionnalité et son identité, un pivot essentiel de ses analyses. Il s'agit pour nous, aujourd'hui, de repenser cette "Nouvelle Territorialité" dans d'autres perspectives, de proposer des conjectures alternatives, de reformuler nos concepts et retravailler notre pensée académique, pour mieux situer les enjeux et mieux définir les stratégies, face à cette recomposition territoriale.

Cela dit, devrions-nous nous contenter des effets techniques structurants dans l'analyse de cette "Nouvelle Territorialité", et omettre ainsi les logiques socio-territoriales et le jeu des Identités dans la compréhension de celle-ci? Comment expliquer alors, qu'au moment où nous parlons de Globalisation de la Communication et d'homogénéisation des territoires, on n'a jamais vu autant de revendications identitaires et territoriales à travers le monde? Faut-il comprendre ces revendications comme une transition obligée vers un système - monde, ou bien les comprendre comme un retour à un "Tribalisme" (selon le terme de Peter Drucker) qu'on croyait déjà révolu? La Communication n'est-elle pas, en fin de compte, différence, diversité et hétérogénéité? Ne peut-elle pas être conçue, construite et vécue comme tel?

A notre sens, il est plus que jamais, indispensable de dépasser ce déterminisme technique, pour que cette Communication immatérielle ne puisse devenir un système dominant, uniformisant, une Idéologie.

Références

- (1) - COURLET G., "Globalisation et Frontière", Sciences de la Société n° 37, Février 1996, p. 23.
- (2) - MORVAN B., "De l'utopie à l'utopisme: le cas de l'urbanisme des réseaux", Quaderni n° 28, Hiver 1996, p. 102.
- (3) - BOURRE R., "Régions Frontalières, Télévision et Communication Electronique", Sciences de la Société n° 37, Février 1996, p. 111-129.
- (4) - BOTTIN M., "La Frontière de l'Etat, Approche historique et juridique", Sciences de la Société n° 37, Février 1996, p. 32.
- (5) - PAILLIART I., "Espaces, Représentations, Identités: Quelles problématiques?", Sciences de la Société n° 35, Mai 1995, p. 85.
- (6) - BOURRE R., 1996, op. cit., p. 113.
- (7) - Ibid., p. 120.
- (8) - VEDEL TH., "Sociologie des Innovations Technologiques et Usagers: Introduction à une Socio-Politique des Usages", in VITALIS A. Dir., Médias et Nouvelles Technologies, 1994, p. 13.
- (9) - PRESVELOU C., "Informatique, lien Social et familles", Recherches Sociologiques, vol. XXVI, n°1 1995, p. 6.
- (10) - CLAVAL P., "Les problématiques Géographiques de la Communication", Sciences de la Société n° 35, Mai 1995, p. 31-45.
- (11) - EVENO E., LEFEBVRE A., "Espace, Recherche et Communication", Sciences de la Société n° 35, Mai 1995, p. 4.
- (12) - LEVY P., "Quelle critique de la technique?", in La technoscience, sous la dir. de J. Prades, Paris, l'Harmattan, 1992, p. 235.
- (13) - EVENO E., LEFEBVRE A., 1995, op. cit., p. 7.
- (14) - MORVAN B., 1996, op. cit. p. 102.
- (15) - LUSSAULT M., "L'usage, la Communication et la Géographe", Sciences de la Société n° 35, Mai 1995, pp. 157-158.
- (16) - PAILLIART I., 1995, op. cit., p. 90.
- (17) - BOURRE R., 1996, op. cit., p. 118.